



SNCEEL»»»

ORGANISATION PROFESSIONNELLE DE CHEFS
D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT LIBRE

CHEFS D'ÉTABLISSEMENT : POURQUOI REJOINDRE LE SNCEEL ?

»» Rejoindre le SNCEEL, c'est choisir de ne pas exercer seul, mais de s'appuyer sur un réseau solide, expert et engagé.

SOUTENIR, accompagner et former le chef d'établissement dans l'exercice de sa mission.

NOURRIR le débat politique avec conviction sur les questions éducatives, économiques, juridiques et sociales.

CULTIVER notre goût pour l'innovation.

ETRE au service de tous : écoles, collèges, lycées et enseignement supérieur.

ENRACINER nos actions au sein des Institutions pour promouvoir et défendre nos espaces de liberté.

LIER responsabilité et autonomie dans un engagement au service du bien commun.



Chef d'établissement,
un métier, une passion !

EN CHIFFRES



»»» 2 380
chefs d'établissement



3 500
unités pédagogiques 1^{er} et 2nd degrés

2 520
établissements



1 086 370
élèves



61
formations au catalogue



8
essentiels/temps forts

environ 688
stagiaires formés/an

LE SNCEEL : NOTRE ORGANISATION

LES INSTANCES NATIONALES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

21 ADMINISTRATEURS élus en assemblée générale définissent les orientations et prennent les décisions pour notre organisation professionnelle.

LE BUREAU NATIONAL

7 membres élus parmi les administrateurs instruisent, préparent et mettent en œuvre les décisions du CA.

LE CONSEIL NATIONAL

Administrateurs nationaux et délégués académiques sont consultés sur les enjeux majeurs pour le SNCEEL.



LES SERVICES NATIONAUX, une équipe de permanents met ses compétences juridiques, administratives et organisationnelles au service des adhérents.

UN ORGANISME DE FORMATION, certifié Qualiopi, propose une offre unique de formation continue, actualisée, adaptée aux besoins des chefs d'établissement.

LES MANDATÉS (40 chefs d'établissement), représentent et portent la parole du SNCEEL auprès des partenaires institutionnels : SGECE, MEN, FNOGEC, EPNL, FORMIRIS.

LES COMMISSIONS pilotées par des administrateurs investissent les champs qui leur sont confiés : accompagnement et statut du chef d'établissement, formation, pédagogie et éducation, moyens, réflexion économique et sociale...



consulter
le catalogue

LES INSTANCES RÉGIONALES

30 BUREAUX ACADÉMIQUES, des représentants locaux élus, assurent la représentativité territoriale du SNCEEL, animent une dynamique de réseau professionnel et convivial. Ils se font le relais des orientations politiques nationales.

EN ADHÉRANT AU SNCEEL, VOUS DÉCOUVRIREZ»»

»» L'ESPACE ADHÉRENTS

Vous profitez d'une **boîte à outils opérationnelle** : fiches thématiques, modèles de documents ou courriers, analyses de textes officiels.

»» LES ACTUALITÉS ET COMMUNIQUÉS

Vous recevez **l'ensemble des communications** du bureau national, des commissions, de notre service juridique et de nos services nationaux tout au long de l'année.

»» L'ASSISTANCE JURIDIQUE

4 juristes vous apportent expertise et conseils.

»» L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PAIRS

Une équipe de chefs d'établissement vous accompagne dans votre mission.

»» L'IA SÉCURISÉE DU SNCEEL

Vous accédez à une Intelligence Artificielle pensée pour les chefs d'établissement, qui vous accompagne dans vos démarches juridiques, administratives et rédactionnelles.

»» LA REVUE DU SNCEEL

Vous bénéficiez d'une veille sur les enjeux politiques, ainsi que d'un travail réflexif et collaboratif pour répondre aux exigences du métier de chef d'établissement.

»» LA FORMATION CONTINUE

Vous profitez d'intervenants de qualité et d'un savoir-faire reconnu. Si besoin vous pourrez bénéficier d'un accompagnement à la VAE pour obtenir le titre de « dirigeant » ou de « coordinateur ».

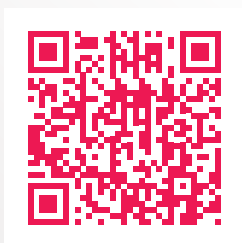
»» LES JOURNÉES THÉMATIQUES

Vous participez aux Journées « rencontres » du SNCEEL. Les « EssentieLs » éclairent les enjeux d'actualité, tandis que les commissions proposent des « Temps Forts » à la fois inspirants et conviviaux.

»» LE CONGRÈS ANNUEL

Vous êtes invités à participer au congrès annuel du SNCEEL, lieu de partage, de débats et de questionnements sur notre mission. Un temps riche en convivialité.

SNCEEL»»



COMMENT ADHÉRER ?

Scannez le QR code ou
rendez-vous sur notre site internet
www.snceel.fr